

Énergie renouvelable et interdépendance économique

Le projet en question est important et je m'intéresse à celui-ci pour plusieurs raisons. J'ai été introduit au projet par un mandat qui m'a été offert par KSE en 2010. J'ai accepté le mandat, car ce projet était exactement ce dont les deux populations (autochtone et non-autochtone) avaient besoin pour briser les barrières de la ségrégation historique, culturel et économique.

Ce projet représentait bien plus qu'un mandat pour moi, il représentait l'unique opportunité historique de participer à briser le cycle de ségrégation systémique en regard des relations avec les autochtones et avec les Mohawks en particulier.

Comme plusieurs, je me suis demandé pourquoi le gouvernement du Québec souhaitait favoriser le développement d'une filiale énergétique qui n'arrive pas à concurrencer le prix de l'hydro-électricité. En toute honnêteté, j'avoue comprendre que ce n'est pas pour son caractère fiscal que le gouvernement souhaite ce type de projet. Nous pouvons comprendre que lorsqu'il y a du vent, les éoliennes servent à diminuer l'utilisation de l'eau des réservoirs, nous permettant d'économiser pour des périodes de pointes plus énergivores. Nous pouvons comprendre que le gouvernement souhaite soutenir une industrie régionale québécoise. Nous pouvons même comprendre le caractère renouvelable du projet. C'est un rare projet qui n'a pas que le profit attaché à son prix. C'est un projet à la fois économique et social.

Ce qui m'inquiète et me reconforte à la fois c'est l'implication des deux communautés. Mis à part le défi que représentent certaines oppositions (qui semble prendre leurs racines dans les querelles politiques locales), ce projet propose un dialogue et une collaboration entre les Mohawks et leurs voisins. Il est fondamental de souligner qu'il n'y a eu aucune opposition lorsque les forêts ont été rasées à blanc pour y pratiquer l'agriculture. Nous n'avons enregistré aucune protestation lorsque l'autoroute 15 fut construite pour offrir un accès au territoire. Il n'y a aucune objection à l'épandage saisonnier de fumier malgré les odeurs indésirables. Aucune protestation n'a été entendue lorsque les terres agricoles ont été ouvertes pour le développement urbain. Tous les éléments que je viens d'énumérer ont un caractère permanent. La forêt n'est plus, l'autoroute fait partie du paysage qui est de plus en plus urbanisé et les odeurs font parties intégrantes du décor olfactif. Même si le projet d'éolienne peut être renouvelé, il n'est pas permanent. Il sera démantelé au bout de 20 ans si le gouvernement ne renouvelle pas le mandat. Une portion des revenus sera versée dans un fond de démantèlement dès la dixième année d'opération.

Ce projet n'est pas permanent, mais il aura des répercussions positives pour des générations à venir. Non seulement va-t-il permettre une relation interculturelle et intercommunautaire d'une durée de 20 ans, il permettra aussi aux deux communautés et aux individus de bénéficier de revenus supplémentaires. En plus, ce projet aura un impact minime sur la surface d'utilisation (moins d'un hectare).

Notre région contribuerait à l'harmonisation des économies régionales et aiderait à diminuer la disparité économique qui existe entre les non autochtones et les autochtones. Ce n'est pas par hasard que le gouvernement du Québec a inscrit à l'intérieur de sa loi qui concerne le développement éolien que les communautés autochtones ne seraient pas soumises à l'opposition des municipalités de la région. Dans sa sagesse, le gouvernement a reconnu le caractère discriminatoire dont pourraient souffrir les communautés autochtones. C'est justement pour éviter les refus systématiques reliés à l'identité d'un groupe autochtone que cette clause a été incluse dans la loi. Ne pas le reconnaître équivaut à ne pas reconnaître la loi elle-même.

Nous entendons trop souvent de mauvaises choses concernant nos voisins Mohawks. Nous avons le terrible défaut de généraliser et les médias à sensations s'y prêtent avec joie et profits. Nos voisins Mohawks doivent avoir accès au marché et à l'économie si un jour nous souhaitons les voir prospérer comme nous le faisons. Ce projet permet l'inclusion des Mohawks dans le marché et dans la quête de la prospérité individuelle et collective. Les coupures répétées du gouvernement du Canada dans les transferts aux communautés autochtones forcent ces dernières à trouver de nouvelles sources de revenus collectives qui sont cruciales aux maintiens des services de santé, d'éducation, de culture et de langue. Je suis certain que les Québécois comprennent très bien ce besoin qu'ont les autochtones de préserver leurs acquis. Ensemble, les citoyens et citoyennes de Saint-Cyprien et les Mohawks pourront contribuer à briser la barrière de la dépendance économique et créer une source de prospérité autonome et mutuelle.

La qualité de vie de toutes les personnes habitant le territoire du Québec sera avantagée par l'amélioration des relations avec nos hôtes historiques. Ce projet offre d'ouvrir la route pour de futurs projets d'inclusion économique. La solution à la cohabitation réside dans la capacité de pouvoir respecter l'autonomie de chacun tout en partageant les avantages économiques. Comme toutes les Nations autochtones ont « partagé » le territoire, nous devons maintenant en partager les retombées. Quelle magnifique opportunité de renouveler nos actions et nos énergies ensemble !

Aucune étude ne démontre d'impact négatif. Le projet respecte l'ensemble des exigences des différents ministères. L'impact économique et social est évident. Il n'est pas permanent et les dispositions pour rétablir les sites à leurs états normaux sont prises. La loi le permet, les propriétaires souhaitent le projet, les citoyens ont élu majoritairement des représentants municipaux en accord avec le projet. Je crois que les conditions sont rassemblées pour que ce projet soit accepté.

Je ne sais pas si un comité de suivi sera mis en place pour maintenir le lien entre les différents acteurs et les membres des deux communautés. Si ce n'est pas le cas, je recommande qu'un tel comité soit mis en place pour assurer les relations constructives. Un programme de visite de site devrait aussi faire partie des engagements. Les gens devraient avoir le droit de voir les installations. La sensibilisation à l'énergie renouvelable devrait faire partie des engagements mutuels et des visites d'écoles devraient faire partie de l'offre de visibilité. Une démonstration annuelle de l'apport économique et environnemental devrait être produite aussi.

Les projets d'hydro-électricité ont eu des impacts négatifs incalculables et ce sont les autochtones qui en vivent les impacts tous les jours. La société Québécoise avait besoin de leurs terres et de leurs rivières pour faire « avancer » la société. Aujourd'hui, notre gouvernement permet à une communauté parmi les centaines de communautés autochtones du Québec de prendre part à un projet. Accepter ce projet est aussi important que d'avoir accepté la construction de barrages sur les territoires des Premières Nations et des Inuits. Le syndrome « pas dans ma cour » ne peut pas fonctionner à sens unique pour l'éternité. Lorsque le gouvernement souhaitait un projet de central au gaz naturel, les citoyens ont réclamé l'éolien. Alors que nous avons un projet éolien, nous ne pouvons pas demander de ne pas le réaliser.

Ce n'est pas seulement une question d'économie, ce n'est pas uniquement une question de fiscalité et de revenu et ce n'est pas seulement pour l'énergie renouvelable que nous devons accepter ce projet. C'est pour sa contribution positive qui transcendera les générations futures que nous devons accepter ce projet. Il n'y a aucun argument d'opposition autre que celui de l'esthétisme visuel. Il est temps d'autoriser un projet unique et historique.

Merci.

Sergio Pavone
Citoyen de la ville de Châteauguay et voisin des Mohawks de Kahnawake

Fin du document